

# Institutions européennes et organismes internationaux

Symbole de la réconciliation franco-allemande, Strasbourg a été choisie après 1945 pour accueillir le Conseil de l'Europe. La Ville est aujourd'hui le siège de plusieurs institutions européennes et organisations internationales.

## L'Europe vit à Strasbourg, à travers la présence d'un grand nombre d'institutions

Strasbourg est notamment le siège du **Parlement européen**, du **Conseil de l'Europe** et de la **Cour européenne des Droits de l'Homme**. Elle est également la **deuxième ville diplomatique en France**, après Paris.

### Le Parlement européen

Le Parlement européen est le corps parlementaire de l'Union européenne directement élu par les citoyens au suffrage universel direct tous les cinq ans depuis 1979. Avec le Conseil de l'Union Européenne, il compose la branche législative des institutions européennes.

Il est composé de **705 députés représentant les 27 états membres**, et donc les 450 millions de citoyens européens.

Le Conseil européen d'Edimbourg en 1992 et le Traité d'Amsterdam en 1997 ont confirmé Strasbourg comme **siège officiel du Parlement européen**.

-

[Site du Parlement européen](#)

-

### Le Conseil de l'Europe

Fondé en 1949 avec pour objectif de rassembler les États démocratiques en Europe, le Conseil de l'Europe, **organisation politique intergouvernementale, regroupe 47 États membres**. Ses objectifs sont de défendre les droits de l'Homme et la démocratie pluraliste, favoriser la prise de conscience et la mise en valeur de l'identité culturelle européenne, rechercher des solutions aux problèmes de société, etc.

-

[Site du Conseil de l'Europe](#)

-

## La Cour européenne des Droits de l'Homme

La Cour européenne des Droits de l'Homme a été créée en 1959 et siège à Strasbourg, au Palais des Droits de l'Homme. C'est une juridiction du Conseil de l'Europe, et non de l'Union Européenne. **Sa mission est de veiller au respect de la "Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales"** plus commodément appelée Convention européenne des droits de l'homme.

-

[Site de la Cour européenne des Droits de l'Homme](#)

-

### Strasbourg héberge également :

- [le site opérationnelle d'eu-LISA](#), l'agence de l'Union européenne qui s'occupe de la gestion opérationnelle des plus importantes systèmes d'information au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice
- [le Médiateur européen](#), chargé d'enquêter sur des cas de mauvaise administration dans l'action des institutions et organes de l'Union européenne
- [le secrétariat de l'Assemblée des régions d'Europe](#), réseau des régions de la grande Europe
- [l'État-major de l'Eurocorps](#)
- [la Commission centrale pour la navigation du Rhin](#)

Grâce à la présence de ces institutions, Strasbourg partage avec New York et Genève le privilège d'être le **siège d'organisations internationales** sans être capitale d'État. Deuxième ville diplomatique de France, elle accueille aujourd'hui 80 représentations diplomatiques et consulaires.

Depuis 1980, ce statut particulier est soutenu par l'État français, la Région Grand Est et le Conseil départemental du Bas-Rhin, à présent Collectivité européenne d'Alsace, qui s'engagent aux côtés de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg au travers du **Contrat triennal Strasbourg Capitale Européenne**.

## Une ville au rayonnement scientifique et culturel mondialement reconnu

D'importants **organismes internationaux de coopération scientifique** ont choisi de siéger à Strasbourg, tels que :

- La Fondation européenne de la Science
- L'Université Internationale de l'Espace (ISU)
- la Pharmacopée européenne
- le Programme International Frontière Humaine

Ces organismes confortent l'audience internationale acquise par l'Université de Strasbourg et les activités de recherche des grands laboratoires publics (ISIS – Institut de Science et d'Ingénierie Supramoléculaires ; IGBMC – Institut de Génétique et de Biologie Moléculaire et Cellulaire) ou privés.

Depuis, le Prix Nobel de chimie a de nouveau été attribué à deux reprises à des chercheurs strasbourgeois : en 2013, au Professeur Martin Karplus, directeur du Laboratoire de chimie et de biophysique du CNRS et de l'Université de Strasbourg, et en 2016, au Professeur Jean-Pierre Sauvage, professeur émérite à l'Université de Strasbourg et directeur de recherche du CNRS.

Ouverte à l'international, l'université de Strasbourg participe à quelques 2 000 coopérations dans 95 pays et avec plus de 750 universités, et accueille environ 20% d'étudiants étrangers pour chaque année universitaire.

-

[L'Université de Strasbourg en chiffres](#)

-

Strasbourg rayonne également sur le plan culturel. La qualité et la variété de son offre en font une ville reconnue au niveau international.

Plusieurs **organismes et entreprises audiovisuels d'envergure européenne** illustrent et renforcent la dimension internationale de la ville :

- La chaîne franco-allemande de télévision ARTE
- l'Observatoire européen de l'Audiovisuel
- Le Programme EURIMAGES du Conseil de l'Europe

### **Fondation René Cassin - Institut international des droits de l'homme**

Fondé à Strasbourg en 1969 par René Cassin sous la forme d'association, l'Institut International des Droits de l'Homme (IIDH) promeut les droits de l'homme à travers la formation et la recherche. Transformé en fondation reconnue d'utilité publique en 2015, la Fondation René Cassin-IIDH dispense des formations destinées aux étudiants et aux praticiens des droits de l'homme à travers le monde, qui visent à répondre à un besoin d'apprentissage sur des thématiques actuelles et universelles, dans le domaine du droit international et comparé des droits de l'homme, du droit international pénal, du droit international humanitaire et du droit des réfugiés, notamment. Elle soutient également la recherche en aidant les chercheurs à publier leurs travaux et en contribuant aux débats sur les droits de l'homme lors de manifestations académiques.

-

[Site de l'Institut international des Droits de l'Homme](#)

## Où vous renseigner sur l'Europe à Strasbourg ?

Au-delà des institutions européennes, plusieurs structures sont à votre disposition pour vous informer sur l'Europe et la coopération transfrontalière :

### **Le Centre d'Information sur les Institutions Européennes**

Relais d'information officiel de l'Union européenne, le Centre d'Information sur les Institutions Européennes (CIIE) a pour mission d'informer le grand public sur l'Union européenne et sur toutes les institutions européennes présentes à Strasbourg.

Situé au 1er étage du Lieu d'Europe, son centre de ressources et documentation offre du mardi au vendredi un libre espace de consultation de documentation écrite ou numérique. Une documentaliste est disponible pour faciliter les recherches et répondre aux questions.

Entrée visiteurs au 8 rue Boecklin, 67000 Strasbourg (station de tram Robertsau Boecklin – Lieu d'Europe)

Ouvert du mardi au vendredi de 10h00 à 18h00

Tél : +33 (0)3 88 15 70 80

[Site du Centre d'Information sur les Institutions Européennes \(CIIE\)](#)

### **Centre Européen de la Consommation**

Bahnhofsplatz 3, 77694 KEHL Allemagne

Téléphone : +49 (0)78 51 99 14 80

Ouvert au public du mardi au jeudi, de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Créé en 1993, le Centre Européen de la Consommation est une association franco-allemande d'informations et de conseils qui aident les consommateurs à régler à l'amiable leurs litiges de consommation transfrontaliers.

[Centre Européen de la Consommation](#)

## **La représentation de Strasbourg à Bruxelles**

Strasbourg est représentée à Bruxelles par la Maison Grand Est Europe, bureau de représentation des collectivités territoriales et organismes consulaires du Grand Est qui a pour objectif de faire entendre la voix du territoire auprès des institutions européennes et de participer à la promotion des intérêts et projets de Strasbourg et de l'Eurométropole auprès de l'Union européenne

